

Ateliers de prévention des situations de l'illettrisme

Renseignements utiles

Académie	Poitiers
Nom et adresse complète de l'école ou l'établissement	Lycée Jean Albert Grégoire 16800 Soyaux
Téléphone	05 45 38 63 63
Fax	05 45 38 63 50
Mél de l'école ou de l'établissement	ce.0160862a@ac-poitiers.fr
Adresse du site de l'école ou de l'établissement	www.lycee-gregoire.com
Coordonnées du coordonnateur de projet	brigitte.garros1@ac-poitiers.fr
Classe(s) concernée(s) ou niveau(x) concerné(s)	Toutes les classes du lycée (3DP6, 2 ^{nde} et Terminale BEP, 1 ^{ère} et Terminale BAC PRO)
Discipline(s) concernée(s)	Toutes (Français, Histoire/géo, Anglais, Mathématique, Physique/Chimie, AFS, Mécanique, EPS)
Durée prévue de l'expérimentation	Axe prioritaire du Projet d'Établissement 2008 - 2012

Expérimentation d'initiative locale

Le Résumé :

Une équipe du Lycée professionnel est engagée depuis plusieurs années dans des actions de prévention de l'illettrisme et la mise en œuvre de séances personnalisées.

Les aspects novateurs sont à souligner:

- repérage de tous les élèves entrants,
- évaluations diagnostiques,
- atelier personnalisé d'un ou deux élèves (1 ou 2 heures / semaine) suivi(s) par une équipe pluridisciplinaire
- travail en lien avec le GAIN + le PAQI
- prise en compte de la démarche volontaire de l'élève lors des Conseils de Classe

Démarche dérogatoire au sein de l'établissement : une certaine souplesse dans le nombre d'heures de cours de l'élève qui participe à l'Atelier.

STRUCTURES	CHAMP DE LA LOI	THEMATIQUES	TYPES DE DÉROGATION	ASPECTS NOVATEURS
3^{ème} option découverte professionnelle Lycée professionnel	L'organisation pédagogique de la classe, et de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> -Élèves à besoins spécifiques -Organisation du temps scolaire, des horaires de cours, du rythme scolaire -Prévention de l'illettrisme -Sorties sans qualification/ Orientation 	Pas de dérogation	<ul style="list-style-type: none"> Programme d'aide individualisée Elèves détectés extraits ponctuellement de certains cours pour suivre l'Atelier Lecture Travail en équipe pluridisciplinaire (enseignement général et professionnel) Echange de pratique avec le PAQI Lien avec le GAIN Prise en compte de la démarche volontaire et motivation de l'élève lors des Conseils de classe

Premier bilan de l'expérimentation

Date de la validation par l'autorité académique : Janvier 2007

1/ la mise en œuvre de l'expérimentation :

- **les objectifs**

Réduire les sorties sans qualification en travaillant sur l'amélioration des compétences en lecture et en écriture ainsi que sur l'estime de soi.

- **la description de la démarche**

Repérage systématique des élèves en difficulté dès le début de l'année scolaire.

Positionnement grâce à des évaluations diagnostiques, adhésion de l'élève qui doit comprendre l'importance de participer à l'Atelier

Mise en place des séances (1 à 2 heures/ semaine) (pour 21 élèves cette année)

Travail avec des outils spécifiques : Langagiciel ((Eclire). Une démarche informatisée au service de la maîtrise de l'écrit) , la MNLE (La Méthode Naturelle de Lecture Ecriture (Danielle de Keyzer- Ed RETZ)

Utilisation de l'entretien d'explicitation pour l'amélioration des processus

- **les indicateurs choisis**

indices de bien-être (intégration dans le lycée, internat ...)

indices de motivation (assiduité à l'Atelier et en classe, apport de leur matériel (livre, cahier ...))

indices d'implication (attention en classe, participation orale, demande d'information ...)

indices de réussite scolaire (notes, appréciations du conseil de classe, réussite à l'examen)

- **les partenariats éventuels**

Lien interne avec le GAIN et le PAQI

Depuis la rentrée un groupement de salles du lycée est dédié à « l'aide, au soutien et au suivi de l'Elève ». Dans cet espace se trouvent le PAQI, l'Atelier Lecture ainsi que les salles pour l'aide aux devoirs et l'étude. Ainsi des manuels, des dictionnaires et des outils informatiques seront proposés aux élèves.

Certains professeurs interviennent dans l'Atelier Lecture et au PAQI (Pôle d'Aide à la Qualification et à l'Insertion). Les démarches pédagogiques de ces dispositifs sont similaires, dans le sens où l'enseignant part de ce que l'élève sait et est capable de faire pour construire ses séquences « d'aide ». Au lieu de partir du socle de connaissance soi-disant acquis, ou même de ce qu'on attend de lui en fin de cycle.

Bien souvent les jeunes qui font partie de l'Atelier Lecture sont au bord du décrochage scolaire et donc sont suivis par le GAIN (Groupe d'Aide à l'Insertion). Quand un professeur de l'Atelier Lecture est présent lors de concertations du GAIN, il peut, par sa relation un peu privilégiée avec l'élève, amener une compréhension particulière de ce jeune et l'aider.

Un lien est envisagé avec un lycée professionnel voisin afin de partager nos expériences.

2/ les effets attendus (et inattendus...) chez les élèves et l'impact dans l'établissement

Se sentir plus « acteur » dans leur apprentissage, dans leur scolarité. Amélioration de l'estime de soi.

Impact sur les intervenants de l'Atelier : Transfert de compétences dans les pratiques de classe.

Ainsi nos différents stages, puis les séances dans l'Atelier nous ont permis de mieux :

- ✓ apprécier la graduation des difficultés dans les questions de compréhension en lecture,
- ✓ expliquer concrètement les actions demandées par les différentes consignes ;
- ✓ aider l'élève à expliquer ce qu'il sait ou ne sait pas faire.

Impact au sein de l'Etablissement :

- ✓ sensibilisation de tous les professeurs du lycée au problème de l'illettrisme
- ✓ implication d'une équipe pluridisciplinaire (enseignement général et professionnel) pour animer l'Atelier.

Ce travail est devenu un axe prioritaire dans le Projet d'Etablissement 2008- 2012

3/ les éléments facilitateurs et les freins

Éléments facilitateurs : équipe enseignante nombreuse et stable,
salle réservée avec ordinateur, logiciels et accès à internet
soutien de l'équipe de direction
stages de formation pour l'équipe (MNLE, langagiciel, entretien d'explicitation ...)
facilité pour réunir l'équipe pour des concertations, des remises à niveau ...

Freins les heures proposées ne sont pas toujours pédagogiquement intéressantes (début ou fin de journée, pause de midi ...)
l'assiduité des élèves était parfois difficile à obtenir car l'Atelier n'était pas obligatoire.
les professeurs ne connaissaient pas toujours l'élève qu'ils suivaient en Atelier (timidité de l'élève, impossibilité de transférer les acquis en classe)

4/ le rôle éventuel d'une instance pédagogique dans le projet d'établissement (commission permanente, conseil pédagogique, conseils d'enseignement ...)

Il faudrait envisager qu'un professeur soit identifié comme le représentant de l'Atelier Lecture au sein du Conseil Pédagogique pour une plus grande lisibilité sur les actions menées auprès des autres collègues.

5/ les modalités d'évaluation interne

Une synthèse entre le professeur principal de l'élève concerné et le professeur de l'Atelier Lecture a lieu avant les Conseils de classe afin de constater les progrès éventuels d'après les indicateurs évoqués ci-dessus.

Puis une synthèse globale (statistique) sera faite pour l'ensemble du dispositif en fin d'année scolaire.

6/ un premier bilan de l'action au vu des indicateurs choisis

Nous avons noté que pour les jeunes qui ont suivi le dispositif :

75 % ont eu une nette amélioration dans leur attitude et indices de bien-être.

65 % ont eu une nette amélioration dans leur motivation et envie de réussite

50 % se sont davantage impliqués dans leur étude ce qui a permis à

50 % d'entre eux ont de meilleurs résultats qu'espéré.

Il est cependant difficile de faire un vrai bilan chiffré à ce stade car l'expérimentation n'a réellement commencé qu'en Décembre 2007.

Ces statistiques n'ont finalement concerné que 21 élèves assidus pendant l'année (alors que 28 auraient pu en faire partie)

Mais par manque d'heures libres pour les professeurs ou les élèves et par manque de motivation, ces 7 élèves très « décrocheurs » ne sont pas venus à l'Atelier.

Il est très encourageant de constater que de nombreux élèves sont contents de venir à l'Atelier et sont très demandeurs.

7/ la poursuite ou la réorientation de l'expérimentation

L'expérimentation est bien sûr poursuivie l'année prochaine, mais des modifications sont apportées.

Ce qui sera proposé pour améliorer l'action engagée :

- ✓ Les professeurs référents pour l'Atelier doivent avoir l'élève en classe.**
- ✓ De la souplesse dans l'emploi du temps de l'élève est nécessaire pour qu'il puisse participer efficacement (surtout pour les élèves les plus en difficulté)**
- ✓ Le repérage doit être plus rapide et efficace dès les premiers jours de l'année (pendant les journées d'intégration par exemple)**

La communication auprès des autres professeurs du lycée doit être améliorée.